Actes de la Rencontre Internationale

POUR UNE GOUVERNANCE ALTERNATIVE DES MIGRATIONS

22 et 23 mai 2015

Maison de l'Amérique Latine, Paris













> © Emmaüs International



> © Emmaüs International – Manifestation « Des ponts pas des murs » le vendredi 22 mai



POUR UNE GOUVERNANCE ALTERNATIVE DES MIGRATIONS

Les 22 et 23 mai 2015, l'Organisation pour une Citoyenneté En marge de ce colloque, une mobilisation a été organisée Universelle (O.C.U.) et le CCFD-Terre Solidaire, en le 22 mai au soir, à l'appel d'une centaine d'organisations, partenariat avec Espacio Sin Fronteras (Amérique du en hommage aux migrant-es mort-es en Méditerranée, Sud), le Center for Migrant Advocacy (Asie) et Alternative pour dénoncer les politiques migratoires françaises et Espaces Citovens (Afrique), organisaient un colloque européennes. Près de 500 personnes étaient présentes, sur la gouvernance alternative des migrations. Dans un dont l'humoriste Guy Bedos, détenteur depuis le 18 contexte marqué par les naufrages en Méditerranée, ce décembre 2014 du Passeport de Citoyenneté Universelle. séminaire a réuni près de 160 personnes, issues de plus de 30 organisations partenaires et alliées.

Actes de la Rencontre Internationale

Ce séminaire avait pour objectif de reposer le cadre éthique, historique, statistique et politique du débat sur les migrations internationales, de s'intéresser à divers modèles migratoires alternatifs au modèle européen et existants dans d'autres parties du monde, que ce soit en Amérique Latine, en Asie ou en Afrique. L'enjeu était également de réfléchir aux nouveaux acteurs à inclure dans la construction d'une gouvernance alternative des migrations (collectivités locales, universités, réseaux de Le document se structure de la façon suivante : migrant-es...). L'ensemble de ces points a été illustré par des témoignages venus de São Paulo au Brésil, de Manille aux Philippines, de Niamey au Niger ou encore de Grande-Synthe dans le Nord de la France.

Enfin, il s'agissait d'approfondir la réflexion pour repenser une nouvelle gouvernance des migrations à partir de quatre questionnements:

- 1. Liberté de circulation et d'installation, pour une citoyenneté universelle de résidence.
- 2. Migrations et transition économique et sociale.
- 3. Quel vivre-ensemble pour renouveler la cohésion sociale dans nos sociétés?
- 4. Migrations, crises, guerres et changement climatique.

Ces différents moments ont abouti à l'élaboration des premiers éléments d'une feuille de route vers une gouvernance alternative et démocratique des migrations.

A l'occasion de cette rencontre, un Passeport de Citoyenneté Universelle a été remis au navigateur et artiste Titouan Lamazou, au militant associatif Gus Massiah et à Rogerio Sottili, Secrétaire d'Etat adjoint aux droits humains de la Mairie de São Paulo.

Ce document se veut le reflet le plus exact possible de cet événement, bien que l'exercice implique inévitablement le regard parfois subjectif des rapporteurs/trices et des animateurs/trices. Il constitue néanmoins un résumé représentatif à prendre en compte dès lors qu'il s'agit de pointer les principales préoccupations exprimées dans les tables rondes et les ateliers, et permet ainsi d'inscrire la rencontre dans la durée.

- > Intervention préliminaire de Bertrand Badie
- > Synthèses des deux tables rondes
- > Synthèses des quatre ateliers
- Mise en commun des éléments posant les premières bases d'une réflexion collective pour une gouvernance alternative des migrations :
- 1 Les principes et visions partagées
- **2** Les acteurs nouveaux identifiés
- 3 Les actions concrètes à développer

Ce document se veut à la fois un outil de valorisation et un instrument de travail. Ce n'est pas un compterendu classique, ni un rapport linéaire de ce qui s'est dit durant la rencontre internationale, mais il s'agit d'une contribution à la réflexion entre des acteurs de nature diverse (migrant-es, associations de la société civile, élues locaux/locales, chercheurs/euses, universitaires, etc.) et à la mise en convergence des actions de toutes celles et tous ceux pour qui une gouvernance alternative des migrations constitue une nécessité absolue.



> © M. Flourens/Emmaüs International - Table-ronde 1, intervention de Jorge Muñoz



POURQUOI UNE GOUVERNANCE ALTERNATIVE DES MIGRATIONS

Intervention liminaire du professeur Bertrand Badie



Mesdames et Messieurs,

Je vous félicite d'avoir organisé cette rencontre en un moment tout à fait symbolique et tragique en même temps, et d'avoir posé la bonne question. La bonne question, c'est effectivement la question positive : la gouvernance, et non la question négative : la répression. Plaçons-nous dans cette optique. Essayons de comprendre. Essayons de voir ce qu'il est possible de faire et croyez-moi, je ne suis pas le seul à le penser, beaucoup de choses sont possibles. Le mot « gouvernance » est un mot bizarre. Je

me souviens même de l'humoriste Philippe Meyer faisant toute une émission de radio pour expliquer que le terme est étrange et que ces intellos décidément ne pouvaient pas parler comme tout le monde. Pourtant le mot est intéressant à suivre. La gouvernance, le mot est intervenu il y a une quarantaine d'années, un peu avec la mondialisation, mais l'idée est beaucoup plus ancienne. L'idée de la gouvernance, les historiens sont d'accord pour considérer qu'elle remonte au début du XIXe siècle, peut-être au Congrès de Vienne, lorsque « international » commençait à dire autre chose que le choc des puissances. A partir du moment où on a pris conscience qu'il y avait des impératifs de sécurité, qu'il y avait des impératifs de bien-être, qu'il y avait des valeurs à défendre et à respecter, alors la problématique de l'international s'est inversée. Ce n'était plus la guerre perpétuelle, c'était le début de réflexions sur ce que l'on appelle un ordre international, puis ensuite un régime international.



Lorsque la question de la gouvernance commence à se poser, c'est déjà bon signe, signe de prise de conscience, mais signe de deux éléments : d'abord d'un échec passé et ensuite d'un décalage dans la situation actuelle. Tout dans le bilan que nous portons sur la migration invite à penser l'échec, échec des politiques de répression qui ont été extrêmement coûteuses pour ces malheureux peuples du Nord qui ont dû consacrer une part de leurs richesses à réprimer ceux qui voulaient les rejoindre. Ces dépenses se sont avérées totalement inutiles, largement contre-productives. La politique de

répression de la migration sous ses formes diverses a toujours conduit à des échecs, et des échecs coûteux, coûteux pour les victimes, en a-t-on cure, mais il est coutume aussi de constater qu'ils sont coûteux pour ceux qui mènent cette politique. Échec aussi de toutes ces formules dont on nous a tant parlé : l'aide au retour, dont on a vu quel est le solde. J'irais même plus loin peut-être dans la provocation, cette façon de marier coopération et « lutte » contre la migration. Combien d'hommes politiques nous expliquent que, en les rendant moins malheureux ou plus heureux chez eux, on saura ainsi les dissuader de venir chez nous. Absurde! Absurde parce que lorsqu'il est question de flux migratoires, ce n'est pas le malheur contre le bonheur, mais c'est la frustration qui est l'élément majeur et décisif. Le décalage. Le différentiel. Une politique de coopération réussie - et on en est très loin! - n'est pas du tout un facteur de diminution de la pression migratoire. Échec

aussi, on ne le dit pas assez, de la prévision. Ayant déjà un certain âge, j'ai vécu tous ces moments étonnants avec la chute de l'URSS, où on nous expliquait qu'il y aurait des vagues déferlantes venant d'Est qui allaient, en quelque sorte, submerger ces malheureux pays d'Europe occidentale. Puis ensuite, on nous a parlé de ces migrations qui viendraient des Balkans et puis de ces migrations qui remonteraient d'Afrique vers l'Europe, or en cinquante ans, la migration est passée d'un peu plus de 2% de la population mondiale à 3%. Où est le torrent ? Où est cette pression insupportable qui ferait rire même un mathématicien ? de 2 à 3% de la population mondiale ! Il faut avoir tous ces échecs en tête.

Le drame de la migration, c'est d'être devenue une marchandise de marketing électoral.







> © D. Vicherat – intervention de Bertrand Badie



> © Almedio

L'erreur commise par les faux prophètes qui nous annonçaient des tragédies, l'erreur des acteurs politiques qui avaient des solutions préfabriquées pour traiter les problèmes migratoires, l'erreur du tout répressif avec effectivement le cortège de drames qui a pu l'accompagner. Ça, c'est le côté échec. Il faut prendre en compte aussi le côté décalage. S'îl se pose un problème de la gouvernance de la migration, c'est parce qu'il

y a un formidable décalage entre la réalité migratoire aujourd'hui et la représentation que les hommes politiques, que les acteurs politiques veulent en donner. Il y a deux discours sur la migration. Il y a un discours scientifique, nombreux sont celles et ceux qui dans cette salle ont participé à l'élaborer, et il y a un discours politique. Le drame de la migration, c'est d'être devenue une marchandise de marketing électoral. Le paradoxe dramatique, la source de tout blocage, c'est qu'au lieu d'être envisagée comme une question sociale et à fortiori une question humaine, la migration est construite comme une guestion électorale. Vous faisiez allusion au rapport que plusieurs d'entre nous, dont Catherine de Wenden qui est dans cette salle, avions rédigé à la demande du Ministère des Affaires étrangères sur l'émigration. Lorsque nous en avons fait la restitution, un Directeur de Cabinet a dit : « Ben écoutez, vous avez peut-être raison, mais comment voulez-vous qu'on dise ça aux électeurs?»



La mondialisation rend possible la solidarité et la solidarité rend humaine la mondialisation.

Nous sommes au centre du problème. La migration n'est pas construite par les politiques publiques comme l'enjeu social international qu'elle devrait être mais comme un enjeu de compétition électorale, si bien que tout dans le discours sur la migration est travesti. Travesti dans son histoire, travesti dans sa nature, travesti dans sa statistique, travesti dans ses fonctions. Et que donc peu importe la réalité des choses, ce qu'il faut expliquer c'est que la migration est attentatoire à cette double sécurité qu'est la sécurité des personnes dans les rues et la sécurité de l'emploi, sans parler aussi de la sécurité culturelle. En bien, ça c'est un décalage phénoménal. Il en est un second, c'est qu'il importe de comprendre que la migration n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était il y a cinquante ans. Elle a un sens entièrement renouvelé. L'erreur des acteurs politiques, c'est de refuser de voir cette transformation. La migration dans un monde dit mondialisé et la migration dans un monde que nous, dans notre jargon, nous appelons westphalien, dans un monde qui était autrefois strictement interétatique, n'ont rien à voir l'une avec l'autre.

La migration telle que l'on doit la comprendre aujourd'hui et la replacer dans le monde n'a rien à voir avec ce qui fait maintenant notre mémoire de la migration. Cette transformation historique fondamentale, c'est le rôle de l'homme d'État que de savoir la prendre en compte pour imaginer un statut politique nouveau à la mondialisation. Ce statut politique nouveau, il n'est jamais mis à la réflexion. Et c'est ça le fond du problème. Quelle conférence, à part la nôtre aujourd'hui, commencerait à réfléchir sur cette mutation de sens et tenterait à partir de cette mutation de sens de chercher à en tirer le profit maximal pour le bien de tous? Ce que je vous propose, ce que nous sommes plusieurs à vous proposer, c'est de réfléchir sur la migration comme « bonne mobilité », comme mobilité qui peut apporter quelque chose de plus au monde, ce que dans le langage des jeunes aujourd'hui, on dirait « positiver ». Positivons la migration. Et elle est riche. Elle est très riche. Alors qu'est-ce que ca veut dire ce changement de sens ? Ce changement de sens, il est tout entier inscrit dans l'idée de mondialisation. Deux remarques très banales et très modestes sur la mondialisation. D'abord, la mondialisation c'est un fait patent sur lequel jamais personne ne pourra revenir. On en parle moins maintenant, mais on nous a à un moment parlé de « démondialisation », comme probablement le jour où on a inventé la bicyclette, certains prônaient la « débicyclettisation ». Parce qu'après tout, la bicyclette, ça pouvait être dangereux. Non, la mondialisation, on ne l'abolira pas. Pourquoi ? Parce qu'à la base de la



Dans un monde inclusif où l'inégalité guette, où les contrastes sociaux se font plus que jamais évidents et saillants, la réduction de ces contrastes devient l'exigence sécuritaire numéro un.

Penser que l'on peut confier en 2015 aux frontières les mêmes fonctions qu'on leur confiait au temps de la ligne Maginot ou de la ligne bleue des Vosges est folie.



mondialisation, il y a quelque chose d'irréversible, et que je tiens, moi, pour très positif, qui est **la communication généralisée**. Et la communication généralisée, ce n'est pas rien. La possibilité que tout le monde puisse entrer en relation avec tout le monde et que cette mise en relation de tous les êtres humains entre eux implique l'abolition de la

distance, c'est quelque chose d'absolument fondamental. A-ton jamais réfléchi sur ce que signifiait **l'abolition de la distance** dans notre bas monde?

Toute la grammaire politique traditionnelle repose sur l'idée de distance. Ce qui faisait fondamentalement la différence entre le gouvernant et le gouverné, c'est que le gouvernant maitrisait la distance tandis que le gouverné devait passer par le gouvernant pour maitriser cette distance. Eh bien, cette différence aujourd'hui n'existe plus. Ce monde nouveau donne à la migration un sens nouveau. Alors, deuxième remarque : la mondialisation me fait penser au cholestérol. Pourquoi? Parce qu'il y a du bon cholestérol et il y a du mauvais cholestérol. Eh bien, il y a de la bonne mondialisation et il y a de la mauvaise mondialisation. La bonne mondialisation, c'est celle que nous pouvons construire si nous savons nous mobiliser pour elle. La mauvaise mondialisation, c'est celle qui nous submerge si nous ne savons pas gérer cette mondialisation. Du côté de la bonne mondialisation, il y a une valeur essentielle qui est au fondement même d'abord de votre action, mais d'une facon plus générale de notre sensibilité, et qui est la solidarité. La mondialisation rend possible la solidarité et la solidarité rend humaine la mondialisation.

Ce n'est pas à des militants d'ONG que j'expliquerais à quel point la mondialisation a ouvert un espace de construction de la solidarité que jamais le monde westphalien claquemuré sur lui-même ne pouvait fournir. Et la mauvaise mondialisation, c'est cette dynamique de l'inégalité qui est engendrée mécaniquement

par tout processus de mondialisation. Donc vous avez bien face à face le bon et le mauvais cholestérol, vous avez l'inégalité et la solidarité. Eh bien, selon qu'on saura faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, on aura une bonne ou une mauvaise mondialisation. Cette mondialisation, elle guide nos pas, elle structure notre pensée et elle nous amène à penser la migration autrement.

La mondialisation, quand vous voulez coller un étudiant, vous lui demandez de la définir, ce qui est une chose absolument impossible, donc je ne le ferai pas. Mais en revanche, on s'accorde à considérer qu'elle a cinq caractéristiques :

La première caractéristique, c'est **l'inclusion**. C'est-à-dire que dans le monde dans lequel nous vivons depuis 1930-1940 - difficile de dater la mondialisation dans sa version contemporaine - la mondialisation a pour la première fois dans l'histoire de l'humanité placé tous les êtres humains sur la même scène

Dans un monde inclusif où l'inégalité guette, où les contrastes sociaux se font plus que jamais évidents et saillants, la réduction de ces contrastes devient l'exigence sécuritaire numéro 1. Penser la migration aujourd'hui, c'est la penser à travers cette

mécanique nécessaire de la réduction des contrastes sociaux. La migration est alors à voir comme une sorte de correctif apporté à ces grands déséquilibres sociaux,

économiques, il ne faut pas l'oublier. L'inclusion, ça veut dire que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la scène internationale est pluriculturelle et, chose extraordinairement importante, **l'altérité l'emporte sur l'universalité**. L'universalité, c'est le produit d'un petit club. C'est-à-dire on produit nos valeurs et on considère qu'elles sont bonnes pour tout le monde. L'altérité, c'est le contraire, c'est-à-dire : « je vais avec l'autre construire l'universalité, l'universel ». « Je vais le faire en partenariat avec l'autre ». Et là aussi, ceci va donner à la migration un sens nouveau. La mobilité des personnes est aussi une façon d'activer cette altérité et sa capacité de produire de l'universel. C'est ce qu'on appelle dans des langages bizarres « l'hybridation culturelle » et tout ce qui s'ensuit. C'est un phénomène très important.

Deuxième marque de la mondialisation : la déterritorialisation. Je disais tout à l'heure qu'avec la mondialisation on a aboli la distance, mais on a aboli aussi le territoire. On est dans un monde où on considère qu'évidemment, les marchandises doivent circuler, que

la finance aussi bien sûr. Mais il y a pas que la finance et les marchandises, tout circule, les sons, les idées, les visions, les informations. Ça, c'est quelque chose de tout à fait nouveau par rapport à notre longue histoire des relations internationales. Ça signifie que les frontières n'auront plus jamais, demain et déjà aujourd'hui, le sens qu'elles avaient hier. Penser, et c'est à la base de toute politique répressive, que l'on peut confier aujourd'hui en 2015 aux frontières les mêmes fonctions qu'on leur confiait au temps de la ligne Maginot ou de la ligne bleue des Vosges et de ces autres marques de notre histoire contemporaine est folie. Folie qui me fait penser aux délégués soviétiques devant l'Assemblée générale de l'UNESCO qui s'est tenue à Nairobi en 1976 et qui demandaient qu'on votât une convention internationale interdisant aux ondes de passer les frontières. Repensons la migration par rapport à ces frontières, dont je ne dirais pas qu'elles n'existent plus, mais dont j'affirmerais qu'elles n'ont plus le même sens qu'elles pouvaient avoir autrefois.

Troisième marque de la mondialisation, c'est cette dialectique de l'homogénéisation et de la résistance culturelle. La mondialisation, c'est effectivement des modèles culturels qui viennent « macdonaldiser » le monde, qui viennent « coca-colaïser » le monde, qui viennent « blue-jeaniser » le monde. Ce phénomène existe, et il ne faut pas oublier que sous les tchadors de la révolution iranienne, dans les défilés de Téhéran en 1979, les jeunes filles portaient des blue-jeans, et adoraient regarder à la télévision l'Inspecteur Colombo. Ce n'est pas une formule, c'est quelque chose que j'ai empiriquement observé en 1977-1978 en Iran. Cette universalisation, cette hybridation, elle existe, mais en même temps, jamais les cultures dans leur nature particulariste et de résistance n'ont été si fortes et si affirmées. Il n'y a pas de contradiction en cela. Au contraire, plus on va vers l'homogénéisation, plus les réactions particularistes vont s'affirmer. Il y a là une dialectique saine de l'histoire humaine. C'est-à-dire je suis solidaire de tous mais je

garde ma personnalité. L'usage de ce particularisme pourra être un usage positif, il peut aussi devenir l'emblème de ma protestation, peut-être de ma haine, peut-être de ma violence, en tous les cas de l'expression de ma frustration et de mon mécontentement. Mais après tout, on a le droit d'être mécontent et on a le droit d'exprimer sa frustration. Et cette dialectique-là, elle est bien au centre de notre mondialisation d'aujourd'hui.



Plus on va vers l'homogénéisation, plus les réactions particularistes vont s'affirmer. Il y a là une dialectique saine de l'histoire humaine.

La migration devient un phénomène normal, un phénomène salutaire dont le monde a besoin pour se réguler.



10 / Pour une gouvernance alternative des migrations



Nous sommes avec la sociologie des migrations dans une sociologie des marqueurs des inégalités et don (...) dans une logique banale

de réintégration

internationale.

sociale

Quatrième caractéristique : l'interdépendance. Nous sommes dans un monde où désormais tout le monde dépend de tout le monde. C'est la raison pour laquelle l'idée de souveraineté n'est plus tenable. Tout le monde dépend de tout le monde, c'est-à-

> dire que le faible dépend du fort - vous allez me dire, ce n'est pas nouveau - mais là, ce qui est nouveau et que j'affirme, c'est que désormais le fort dépend du faible. Le fort dépend du faible et la puissance n'a plus la capacité qu'elle avait autrefois. Et si le fort dépend du faible, il en dépend dans son avenir économique. L'économie allemande dépend du sort qui sera réservé à la catastrophe grecque, dans sa santé publique, comment peuton éradiquer le Sida en Europe sans l'éradiquer en Afrique ? Le bonheur de l'autre, mon bonheur, commençons par moi, mon bonheur dépend désormais du bonheur de l'autre souffrant. C'est-à-dire que ma chance d'être dans le bonheur dépendra de ma capacité à émanciper le souffrant des malheurs. C'est la raison pour laquelle je crois que nous ne sommes plus dans un monde de puissance. La puissance ne fonctionne plus, on ne gagne plus de guerres, nous sommes dans un monde, non plus de puissance, mais de souffrance. C'est la souffrance qui mène le monde. Et c'est de notre capacité à maîtriser la souffrance que dépendra notre chance de survie et notre bonheur de demain. C'est-à-dire que si vous voulez être heureux chez vous, faites en sorte que les autres soient un peu moins malheureux chez eux. À partir de là, la migration devient un phénomène normal, devient un phénomène salutaire dont le monde a besoin pour se réguler.

J'ajouterais une dernière caractéristique de la mondialisation, c'est la communication et la visibilité. Nous sommes dans un monde où tout le monde voit tout le monde. Ce qui change beaucoup pour le meilleur et pour le pire. Celui qui souffre désormais

> voit celui qui bénéficie de l'opulence. Et ca, c'est un changement terrible parce qu'autrefois, l'affamé mourrait en silence, il ne voyait pas le riche. Aujourd'hui, l'affamé dans son agonie voit l'opulence. S'il est affamé à Lagos ou à Karachi, il voit ce que c'est que l'opulence. Et ceci reconstitue tous les comportements sociaux et place la frustration et l'inégalité au sens de la conscience mondiale. Alors, Mesdames et Messieurs, au nom de ça, disons, faisons-en notre slogan, le migrant est l'avenir du monde. La migration est au centre même de la grammaire de la mondialisation. Et la migration va s'inscrire banalement, très banalement dans la réalité des contrastes socio-économiques que je rappelais tout à l'heure. Si l'Europe représente 35% du PIB mondial, mais seulement 6% de la population mondiale, comment voulez-vous que les gens de la météo mondiale ne montrent pas qu'il y a un courant qui souffle vers l'Europe? C'est mécanique, c'est absolument mécanique.

Nous avons besoin d'une éducation morale au sens durkheimien du terme, d'une éducation morale du lien social transnational. Cette éducation C'est le respect. C'est l'altérité.

Quand on compte aujourd'hui en Italie 33 millions d'actifs mais que l'on sait que dans moins de dix ans, ils seront moins de 30 millions, c'est-à-dire 3 millions d'actifs en moins en l'espace de moins de dix ans, les vents vont souffler, c'est inévitable. On n'arrête pas les vents en météo, on n'arrête pas les migrations dans

la mondialisation. Et on pourrait continuer ainsi. Quand on sait qu'aujourd'hui le Nigéria compte 65 millions d'actifs, même s'il n'a pas une licence de Sciences Economiques, le vent souffle normalement. Nous sommes avec la sociologie des migrations dans une sociologie des marqueurs des inégalités. Si on veut véritablement que notre planète survive, il faut qu'il y ait une politique sociale internationale. Il faut qu'il y ait une intégration sociale internationale et la migration en sera le moteur humain. C'est inévitable. Penser qu'on peut être dans cette interdépendance et cette inclusion sans rétablir les rapports de richesses dans un sens plus équilibré, c'est rêver et prendre le risque de transformer très vite ce rêve en cauchemar. Le grand Durkheim insistait sur la nature matérielle de cette intégration sociale. L'accès aux biens. D'où l'importance de l'état de bien-être des politiques sociales et des politiques d'intégration. Mais avec le langage de son temps, Durkheim nous disait : « cette intégration sociale ne sera possible que par l'éducation morale ».

C'est-à-dire que le lien social qui se tisse, c'est un lien utilitaire, mais si ce lien utilitaire n'est pas doublé d'une volonté commune de vivre ensemble et de respect mutuel. ça ne marchera pas. Les sous, ça ne suffit pas. Si l'on projette la même chose au niveau mondial, alors nous avons besoin d'une éducation morale du lien social transnational. Cette éducation morale, c'est quoi ? C'est le respect. C'est l'altérité. C'est se dispenser de se moquer ou de se donner le plaisir futile et la délectation de

se moguer du Prophète en l'installant sur un corps de chien, etc., etc. Parce que le faible agressé par un humour qui n'en est pas véritablement un prendra inévitablement cela comme un refus de l'altérité. Si je me moque du fort, si je me moque de mon égal, j'ai le droit de le faire. Nous sommes dans une situation d'égalité. Si je me moque de celui qui est dans une situation d'oppression, de rejet, de marginalisation, de stigmatisation, de dénigrement, alors là, effectivement, je crée les conditions d'une nouvelle violence. L'éducation morale, c'est savoir respecter l'autre. Respecter l'autre, ce n'est pas facile parce que respecter l'autre, c'est s'enlever un peu de cette part de liberté infinie dont on aimerait facilement jouir. Mais respecter l'autre, c'est bien supérieur, l'idée de respect est supérieure à l'idée de liberté, parce que l'idée de liberté, c'est une idée égoïste. « Que je puisse jouir ». L'idée de respect, c'est une liberté positive, c'est-à-dire donner à l'autre de la liberté. La liberté au sens classique du terme, c'est l'autoconsommation. Le respect, c'est ouvrir l'autre à la liberté, à la considération. Et là, tout le problème de la migration est à reconstruire dans ce sens, c'est-à-dire faire en sorte que l'autre qui vient vers moi, contraint ou forcé, l'autre a un droit absolu à exister en tant qu'autre, et que c'est avec cet autre que je pourrais véritablement construire une véritable liberté. Finalement, que peut être l'orientation de cette gouvernance? Ce qui est posé aujourd'hui n'est pas très brillant pour deux raisons. D'abord, parce que notre monde westphalien, notre monde abusivement politique, notre monde qui a tendance à considérer que la sécurité renvoie d'abord aux politico-militaires a toujours négligé la **gouvernance sociale** au profit de la gouvernance

politique. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui a dépassé et de loin les 2000 résolutions, n'en a consacré que deux aux questions sociales, dont la première portait sur le Sida, mais c'était uniquement pour voir comment protéger les Casques Bleues du risque de contamination par le Sida. Bon, la gouvernance sociale mondiale, ça a du mal à se mettre en place. Mais la gouvernance sociale des migrations, c'est la pire de toutes dans la mesure où on n'a pu construire en 1945 que l'Organisation Internationale de la Migration. L'Organisation Internationale de la Migration avait ceci de particulier, 1/ de ne pas faire partie du système onusien, et 2/ de disposer de moyens d'interventions extraordinairement faibles. Ce grand Secrétaire général des Nations Unies qu'a été Kofi Annan a souhaité pouvoir intégrer la question de la migration dans la gouvernance sociale mondiale. Il y a bien eu la mise en place en 2003 de la fameuse « Global Commission on Migration » qui a abouti à un rapport en



Cela implique de traiter la question des migrations non pas entre États, mais avec les États, avec aussi les acteurs sociaux, ONG, églises, représentants de collectivités locales et territoriales et migrants euxmêmes qu'ils soient organisés ou qu'ils ne le soient pas!

morale, c'est quoi?





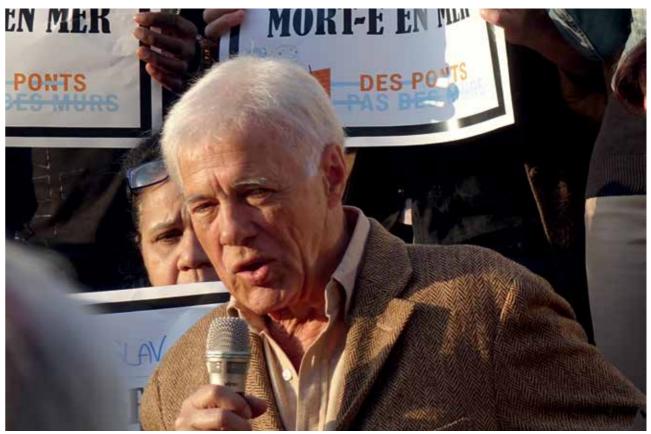
2005 et à la création d'un représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Migrations. Et, peut-être l'élément le plus positif, en 2007, les premiers forums sociaux mondiaux sur la migration. Mais vous voyez quand même qu'au total, le bilan est faible. La contractualisation, la conventionnalisation est extrêmement modeste, la convention sur le droit des migrants ayant été signée par une trentaine d'États, dont aucun des États européens.

Ce qu'il faut, c'est un régime, une gouvernance qui repose sur trois principes : d'abord abolir le statu quo, changer la grammaire, on en a déjà parlé. Deuxièmement, promouvoir l'inter-socialité. C'est fini les relations internationales. Je serais probablement le dernier professeur de relations internationales et je prends ma retraite très bientôt. Maintenant, c'est les relations inter-sociales qui sont en train de naître et de se substituer. C'est des relations entre sociétés que naîtra ce nouvel ordre de la régulation et de la gouvernance des migrations. Et cela implique une gouvernance multi-acteurs. Cela implique de traiter la question des migrations non pas entre États, mais avec les États, avec aussi les acteurs sociaux, ONG, églises, représentants de collectivités locales et territoriales et migrants eux-mêmes qu'ils soient organisés ou qu'ils ne le soient pas! Et enfin, c'est de construire une gouvernance de la migration gagnant-gagnant-gagnant, c'est-à-dire win-win-win, quand on le dit en anglais, ça fait plus scientifique.

Quel est le sens de cela ? C'est de dire que d'une bonne gestion de la migration, tout le monde peut être gagnant : le pays de départ, le pays d'accueil et les migrants eux-mêmes. Une bonne migration, une bonne mobilité, c'est d'abord une mobilité informée. Il est fondamental d'informer le migrant sur le pays où il va, sur les conditions d'accès à ce pays. C'est une migration assistée. C'est une migration qui est vue comme bien global. Et à partir de ce bien global, demandons-nous tous les apports que représente la migration par rapport au rééquilibrage des budgets sociaux, par rapport au déficit démographique des pays du Nord, par rapport aux besoins de nouveaux types d'emplois, par rapport à la capacité qu'a la migration de générer de nouveaux emplois, par rapport à cette hybridation culturelle qui permet dans chaque société nationale de pouvoir davantage s'internationaliser. Si on faisait de la migration non pas la base d'une souffrance obligée mais celle d'une compréhension de l'un par rapport à l'autre, alors on pourrait aussi à partir de l'innovation sociale créer les conditions d'une nouvelle lecture internationale et d'une paix mondiale. Je crois véritablement que **non** seulement le migrant est l'avenir du monde, mais que la migration est la solution pour le monde.



> © Emmaüs International - Manifestation « Des ponts pas des murs » le vendredi 22 mai



> © Emmaüs International – Guy Bedos à la manifestation « Des ponts pas des murs » le vendredi 22 mai

Table-rone

Table-ronde 1

POLITIQUES MIGRATOIRES:

MODÈLE DOMINANT ET MODÈLES ALTERNATIFS EN CONSTRUCTION

Intervenant-es:

> Catherine WIHTOL DE WENDEN,

Directrice de recherche, CERI-Sciences Po, France.

> Ellene SANA,

Directrice, Center for Migrant Advocacy, Philippines.

> Hassane BOUKAR,

Journaliste, Alternative Espaces Citoyens, Niger.

> Jorge MUÑOZ,

Responsable Associatif, Espacio sin Fronteras, Argentine.

Trois représentant-es d'associations et une universitaire ont présenté les modèles migratoires dans quatre régions du monde : Europe, Asie du sud-est, Afrique de l'ouest et Argentine. La mise en évidence de différents modèles prouve qu'il existe une autre voie que celle de la criminalisation des migrant-es et de la fermeture des frontières.

Les États-nations ne sont pas adaptés aux défis globaux que représentent les flux

migratoires, le changement climatique ou la problématique alimentaire. Il est nécessaire de fonder une nouvelle gouvernance à l'échelle internationale. Pourtant, les modèles migratoires sont souvent influencés par des préoccupations sécuritaires, dont on peut douter du bien-fondé, et sont le résultat d'une interdépendance entre l'image que les politiques se font de l'opinion publique et les images que se construit l'opinion publique, influencée par le discours politique dominant. Ainsi, les accords bilatéraux entre pays remettent en cause le droit à la liberté de circulation, comme dans la CEDEAO. Dès 1979 celle-ci avait mis en place un protocole concernant la libre circulation, le droit d'établissement et le droit de résidence, qui permet depuis 1995 de circuler et de s'installer (pour quatre-vingt-dix jours) dans un des quinze pays de la CEDEAO sans visa. Depuis, la volonté de l'Europe d'intégrer certains pays africains dans sa politique de contrôle des flux migratoires pèse sur ce protocole et fait passer au second plan les droits qu'il contient. Néanmoins, l'exemple de l'Argentine montre qu'il est possible de baser des politiques migratoires sur les droits humains, selon Jorge Muñoz.



(Jorge Muñoz)

Ces analyses de différents modèles migratoires permettent de proposer des stratégies pour atteindre des politiques respectueuses des droits humains :

AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Exiger des Nations-unies l'organisation d'un sommet international réunissant les chefs d'Etat mais aussi la société civile pour aborder la question des migrations.
- Construire une gouvernance mondiale des migrations dépassant le modèle interétatique, fondée sur les Droits humains et basée sur :
 - La protection sociale,
 - L'ouverture totale des frontières, seule option viable au regard des enjeux migratoires actuels,
 - La liberté de circulation et d'installation des personnes.
- Penser des politiques migratoires cohérentes et pertinentes, trouvant des solutions pour agir contre les phénomènes d'interdépendance et d'influence des Etats (formes de néocolonialisme, domination politico-économique des états occidentaux, etc.).
- Renforcer le rôle des autorités locales dans la gouvernance des migrations par la création d'un réseau de villes qui portent des alternatives.

AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE

- > Refonder les bases du système migratoire européen qui repose jusqu'à maintenant sur trois idées fausses :
 - La crise économique à partir de 1976 implique la fin du recours à l'immigration économique.
 - La politique de retour est la solution au problème migratoire.
 - Les phénomènes migratoires vers l'Europe sont d'une telle ampleur qu'ils vont entraîner la substitution des européen-nes par les non européen-nes (Théorie du « Grand remplacement » démographique).



Construire une communication à destination du grand public basée sur un argumentaire pédagogique, lisible et clair. Œuvrer pour combattre les discours dominants relayés par les médias et les autorités politiques bien que le contexte économique et social soit peu favorable et réceptif.

Construire des politiques migratoires pensées dans la transversalité et la multi-sectorialité pour mettre en œuvre des politiques migratoires intégrées plus cohérentes et pertinentes et sortir d'une approche compartimentée et contradictoire (exemple : les politiques agricoles qui poussent les jeunes ruraux à migrer).



Nous reconnaissons la contribution des travailleurs migrants à la fois à la société et à l'économie de l'ASEAN [...] on est déjà dans le gagnant-gagnant-gagnant. (Ellene Sana)

AU NIVEAU DE L'ASEAN

- Profiter des cadres de dialogue instaurés par les *Regional Consultative Processes on Migration (RCPS)* de l'Organisation Internationale pour les migrations pour amener les gouvernements à reconnaître et ouvrir des négociations avec les organisations de migrant-es.
- ➤ Faire respecter les droits humains. Adopter, ratifier et appliquer les textes de droit qui pourraient régir la question des migrations au sein de l'ASEAN, plus particulièrement concernant les droits de la femme et de l'enfant.
- Mettre en avant le fait que la plupart des états ASEAN ont ratifié certains textes fondamentaux pour l'OIT (comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention des droits de l'enfant ainsi que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille) pour peser plus lourdement dans les négociations et stratégies de plaidoyer auprès des états.
- L'addit des alliances avec d'autres organisations que celles des migrant-es et de défense des droits des migrant-es telles que les syndicats.



> © D. Vicherat - Table-ronde 1



> © D. Vicherat - Catherine Wihtol de Wenden



> © D. Vicherat - Hassane Boukar



> © D. Vicherat – Ellene Sana



> © D. Vicherat – Jorge Muñoz

AU NIVEAU DE LA CEDEAO

- Renforcer la société civile émergente en Afrique de l'Ouest, qui travaille dans l'accompagnement et l'accueil des migrant-es et des « retourné-es » (des migrant-es revenus au pays).
- Faire face aux défis économiques et démographiques de la région (crises alimentaires, changement climatique, enjeux démocratiques, etc.) à travers des réponses globales et pas seulement via des accords bilatéraux.

AU NIVEAU DE L'UNASUR

- Diffuser et communiquer largement autour de la mise en œuvre de la loi argentine et l'ériger comme exemple à suivre pour le reste de l'Amérique du Sud et du monde.
- Se mobiliser pour éviter les risques de recul de la loi argentine en cas d'alternance politique.

Table-ronde 2

LES ACTEURS D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE DES MIGRATIONS

Intervenant-es:

> Rogerio SOTTILI,

Secrétaire d'état adjoint aux droits de l'Homme de la ville de Sao Paulo, Brésil.

> André MANGU,

University of South Africa, Pretoria, Afrique du Sud.

> Malu PADILLA,

Center for Migrants Advocacy, Association des migrant-es philippin-nes, Pays-Bas.

> Damien CAREME,

Maire de Grande-Synthe (Réseau des villes hospitalières), France.

Lors de cette table-ronde, trois interventions de représentant-es de collectivités locales et d'association de migrant-es et celle d'un universitaire ont montré que des pratiques alternatives de gouvernance sont à l'œuvre sur divers territoires et dessinent quelques principes d'action novateurs et reproductibles.



De Grande-Synthe, petite ville française du Nord-Pas-de-Calais, à une métropole comme São Paulo il est possible de progresser concrètement pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, l'intégration, l'autonomie économique, sociale et politique des populations vulnérables que sont les migrant-es. Grande Synthe a par exemple choisi de transformer l'hébergement des migrant-es en accueil pérenne dans des structures en dur, évitant ainsi de perpétuer un modèle dominant qui veut que ces accueils soient volontairement ponctuels, précaires et indignes. A São Paulo, le choix a été fait de rattacher les questions migratoires à un Secrétariat aux Droits Humains, ce qui change totalement la perspective de l'accueil des migrant-es pour en faire des citoyen-nes pleinement reconnu-es dans leurs droits fondamentaux. Ces dernier-es prennent conscience de la nécessité politique de s'organiser à différentes échelles (locale, nationale et internationale) afin d'asseoir une légitimité en tant qu'acteurs politiques et de dialoguer avec les gouvernements et les acteurs sociaux et économiques.

Le sens humain nous oblige à accompagner ces personnes en difficulté au-delà des cadres légaux. (Damien Carême)

Dans les acteurs d'une nouvelle gouvernance démocratique des migrations il faut inclure l'université qui, par ses travaux de recherche et de diffusion, doit pouvoir accompagner le changement de regard sur les migrant-es et participer à la définition d'une nouvelle gouvernance.

Ces expériences et leurs acquis positifs pour les migrant-es et les sociétés qui les accueillent permettent de mettre en évidence plusieurs principes d'action :

- Fonder les politiques migratoires sur la capacité des communes à accompagner les migrant-es, en mettant les droits humains, l'assistance et l'accompagnement des migrant-es au centre de leurs interventions.
- Structurer des espaces d'articulation entre les communes et les autres acteurs concernés par les migrations (associations d'accompagnement, représentant-es de l'État, etc.) afin de promouvoir un dialogue permanent sur le diagnostic et les réponses nécessaires à apporter aux besoins des migrant-es. Au niveau des politiques publiques locales, les villes doivent se doter d'un espace transversal de concertation et de coordination des politiques dirigées vers l'intégration totale des migrant-es (comme par exemple telle qu'elle est appliquée au sein de la Coordination des politiques des migrants de la Mairie de Sao Paulo au Brésil).

Il est nécessaire de construire un nouveau paradigme de politiques publiques capable d'intégrer les migrants dans toutes leurs dimensions politiques, économiques et culturelles. (Rogerio Sottili)

- Créer dans les communes des infrastructures d'accueil, d'accompagnement et d'attention intégrale aux migrant-es, tenant compte de leur diversité culturelle, de leur vulnérabilité et de leurs besoins.
- Favoriser la participation active des personnes migrantes à l'élaboration des politiques publiques (intégration politique) à travers la création de forums de dialogue et l'appui à la structuration des organisations de migrant-es.







Comme universitaires, nous devons faire plus dans le domaine des migrations et travailler avec les autres acteurs.

(André Mangu)

- Faciliter l'accès aux banques pour favoriser l'épargne, l'accès au crédit et l'envoi d'argent aux pays d'origine et ainsi l'intégration économique des personnes migrantes.
- > Valoriser les fêtes des migrant-es dans le calendrier culturel des villes afin de donner de la visibilité à leurs cultures, faciliter l'intégration culturelle et concrétiser la multi-culturalité.
- Renforcer la création de réseaux de migrant-es issus d'un même état comme le font les diasporas, qui se regroupent autour d'un sentiment d'appartenance à une nation et/ou le sentiment d'appartenance à une catégorie socio-professionnelle (exemple des travailleurs domestiques des Philippines) pour renforcer leur reconnaissance auprès de leurs états d'origine.
 - Fédérer les organisations de migrant-es et favoriser leur mise en réseau (networking) à l'échelle nationale comme internationale pour mutualiser les actions, accroître leur représentativité et leur légitimité pour la mise en œuvre d'action.
 - Favoriser l'interaction avec des acteurs et des instances officielles et institutionnelles (*outside strategie*) sans pour autant négliger les espaces d'action propres à la société civile (*inside* strategie).
 - Faire en sorte que les universités jouent un rôle actif dans la production scientifique de contenu sur les phénomènes migratoires mais aussi dans l'enseignement de ces questions. Elles doivent être présentes dans le cadre des espaces multi-acteurs pour nourrir les débats et apporter leurs points de vue.



> © Almedio - Table-ronde 2



> © D. Vicherat – André M'Bata Mangu



> © D. Vicherat - Rogerio Sottili



> © D. Vicherat – Malu Padilla



> © D. Vicherat - Damien Carême



Atelier 1

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION, POUR UNE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE DE RÉSIDENCE

Intervenants:

> Paulo ILLES,

Coordinateur des politiques migratoires, Mairie de São Paulo, Brésil.

> François GEMENNE,

Professeur d'Université, Bruxelles, Versailles et Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Discutante:

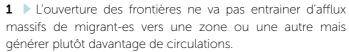
> Claire RODIER,

Juriste au GISTI et Co-fondatrice du réseau euro-africain Migreurop, France.

L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES, UNE IDÉE À ANCRER DANS LE CONCRET

Il est nécessaire aujourd'hui, concernant la question de l'ouverture des frontières, de dépasser l'utopie et d'ancrer cette idée dans le concret. On peut sur ce point se

reporter aux travaux de recherche du groupe « MobGlob » (CNRS/SciencesPo), travaux de prospective sur l'impact de l'ouverture des frontières sur les migrations. Ces travaux ont abouti à des scénarios concrets, sur différentes échelles de temps et à partir de « couples migratoires ». Deux résultats majeurs sont issus de ce travail de prospective :



2 Cela va aussi provoquer l'apparition de frontières intérieures « invisibles » plus marquées (dans l'accès au marché du travail, au logement, à la santé...).

La question de l'ouverture des frontières présente un certain nombre de difficultés politiques :

- 1 Faire face à l'idéologie (forte à droite comme à gauche) de l'immigration vue comme un problème qu'il est nécessaire de réguler et maitriser par le contrôle des frontières.
- **2** Faire face à l'idée qu'il faut reproduire pour l'avenir ce qu'on a fait dans le passé, qu'on ne peut pas tout remettre à plat. Cette idée entraine une politique purement managériale des migrations, la seule question étant « combien de migrantes ? ».
- **3** Faire face aux obstacles idéologiques à l'ouverture des frontières : bouleversement majeur des identités pour la droite, projet libéral et dérégulateur des droits sociaux pour la gauche, ainsi que faire face au fait que les migrations sont actuellement devenues un enjeu électoral.
- **4** ▶ Faire face à la question « qui osera le premier ouvrir ses frontières ? », cruciale dans un contexte de globalisation, sachant que jusqu'ici l'ouverture d'une frontière a toujours provoqué le renforcement d'une autre (exemple de l'Europe, de l'Inde vis-à-vis du Népal et du Bangladesh, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande...).



« Le projet politique essentiel est donc d'abord de reconnaitre le fait migratoire et la migration à la fois comme un bien fondamental et comme une évolution structurelle du monde, qui échappe aux contrôles et paradoxalement à la gouvernance ». (François Gémenne)

L'EXPÉRIENCE DE L'AMÉRIQUE LATINE SUR LA QUESTION DES MIGRATIONS

A São Paulo au Brésil, via le réseau Espacio Sin Fronteras et la municipalité, les militantes et décideurs ont entamé une réflexion sur « un autre monde possible », sur la liberté de circulation et la citoyenneté universelle, malgré les nombreuses résistances à cette vision. En Amérique Latine les frontières sont ouvertes, certes, mais sans les politiques migratoires nécessaires. Ce n'est donc pas réellement de liberté de circulation dont on parle mais bien de droit à la résidence. Comme ailleurs, le premier souci lors de la signature du traité du Mercosur en 1995 était celui de la libre circulation des marchandises, sans que soient évoquées les questions d'intégration sociale ou culturelle des peuples. Les dynamiques des mouvements sociaux et l'ascension de gouvernements progressistes dans la région depuis 2000 ont fait évoluer les discours sur l'intégration régionale. Il y a dans la région 30 millions de migrant-es « internes » et il est nécessaire et urgent de penser un système de protection de leurs droits, au-delà de l'accord de libre-résidence au sein du Mercosur, signé en 2002 (qui supprime le besoin de passeport et fait de la carte d'identité le document de voyage pour les habitant-es du Mercosur). Un autre processus est en cours en parallèle du Mercosur, celui de la



Communauté Andine des Nations. Cette instance a produit de nombreuses réflexions et propositions concernant les migrations et la libre circulation. Parallèlement à ces deux processus est né le réseau Espacio Sin Fronteras, avec pour objectif d'unir les mouvements sociaux pour débattre sur un paradigme alternatif aux discours actuels sur la migration et le développement.

Il faut être prudent et clair avec l'idée de « citoyenneté régionale », afin qu'elle ne nous enferme pas dans une région, en confrontation avec ceux de l'extérieur (exemple de

- l'Union Européenne et de la création de l'espace Schengen), ce qui rend compliqué les processus éventuels de régularisation des migrant-es et de garantie de leurs droits. De ce travail on peut envisager deux conclusions :
- il faut lier l'ouverture des frontières avec la question des politiques publiques,
- il est nécessaire de construire les initiatives locales en réseaux, certes, mais en ayant aussi des espaces de discussion avec les gouvernements nationaux, voire les organisations internationales.

LE CONCEPT DE CITOYENNETÉ UNIVERSELLE

Le concept de « citoyenneté universelle » n'est pas juridique, il s'agit d'un concept politique et social qui se renforce dans la lutte et dans une recherche de garantie de la dignité mais qui suppose aussi un certain nombre de droits. Appréhender ce concept c'est comprendre qu'avant même le droit à migrer il existe un droit à ne pas migrer, le droit de choisir. Or le système économique actuel ne laisse pas ce choix à nombre de personnes, de par les inégalités qui se sont développées. Il faut comprendre cellesci pour construire le paradigme de la citoyenneté universelle, ce qui inclue de garantir le bonheur, le droit à la résidence,

le droit de vote, le droit à la participation sociale. Extrait de la Déclaration du FSMM de Quito (2010) : « Nous défendons le droit à l'enracinement comme résultat de l'accomplissement des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, de la libre circulation humaine et du retour, du droit à migrer et du droit à ne pas migrer, à ne pas être déplacé-es, et du droit à la paix face au fait que les frontières sont devenues des zones de non-droit. Nous plaidons pour une nouvelle convention des Nations Unies qui garantisse le respect des droits humains à toutes les frontières du monde. ». Il nous faut pour cela construire et articuler entre elles des politiques locales, nationales et régionales. Sur le droit de vote et d'éligibilité par exemple, il y a des pays qui refusent aux migrant-es tous les droits politiques, tandis que d'autres leur reconnaissent le droit de vote au niveau local, mais pas le droit d'être éligibles, et ceux-là sont nombreux. La Bolivie a changé sa constitution en 1994 pour permettre aux étranger-es de voter aux élections locales. En 1993, c'est l'Estonie qui donne aux migrants le droit de vote au niveau local. Les pays nordiques, la Norvège, la Finlande et la Suède en Europe reconnaissent le droit de vote aux migrant-es non européen-nes au niveau local, voire dans le cas de la Finlande le droit d'éligibilité (sous réserve d'au moins deux ans de présence sur le territoire). Il y a aussi la Corée du Sud, où les migrantes ont des droits de vote et même des droits d'être élu-es, à condition d'être sur le territoire depuis au moins trois ans. Les exemples d'initiatives positives sur lesquelles échanger sont nombreux.

COMMENT AVANCER?

A partir de ce que l'on savait déjà et des réflexions de ce séminaire, comment pouvons-nous avancer vers l'étape d'après ? Rappelons tout d'abord la lettre ouverte

d'un groupement d'organisations à L. Jospin lors de son arrivée au gouvernement en France en 1997. Elle posait un certain nombre de propositions pour la liberté de circulation, expliquant que l'ouverture des frontières se ferait de toute façon et qu'elle existait déjà par endroits, mais qu'elle était inégalitaire, produisant des dégâts et donc une nécessité d'accompagner le processus. La réponse à cela a été l'adoption en six mois et avec peu de débats d'une loi à l'image des précédentes. Il nous faut travailler à dépasser cette incompréhension totale, ce refus d'écouter.



Diverses questions se posent

- Concernant l'ouverture des frontières, comment commencer, et qui décidera de commencer ?
- Le niveau local est-il l'échelon pertinent pour entamer cette remise en cause des politiques qui nous sont imposées ?
- Peut-on apprendre et reproduire des initiatives prises par exemple à Sao Paulo concernant une citoyenneté déconnectée de la nationalité ?
- N'y a-t-il pas le risque de créer des « forteresses » avec ces expériences locales ?
- Comment y intégrer la question des migrations forcées, qui est notamment très prégnante actuellement en Europe ?
- Comment insérer la question des réfugié-es dans cette réflexion sur la citoyenneté universelle et cette construction lente de ce travail pour faire de toute personne, quelle que soit sa nationalité, un-e citoyen-ne quand on est confronté à des situations comme celles qu'on connait aujourd'hui au Sud de l'Europe ?
- La première question de fond semble être : est-ce que le local peut être un moteur vers le général, vers l'international ? Nous devons questionner le rôle, la place ou les outils à disposition des collectivités locales, en prenant en compte la diversité de ces structures dans le monde.

Il y a un refus du côté des pouvoirs politiques d'écouter les arguments des spécialistes en migrations et des organisations sociales liées à ce phénomène.

(Claire Rodier)

La deuxième question serait : comment profiter de cette expérience des mouvements sociaux pour insérer dans le dialogue qu'on essaie d'avoir avec des gouvernements cette dimension-là ? Qu'en est-il de l'intérêt à travailler avec les gouvernements, la solution ne serait-elle pas plutôt la désobéissance civile ?

NOTRE SOCLE DE PRINCIPES COMMUNS

- **1** Changer de regard sur les migrations et aller vers une vision plus apaisée et plus bénéfique : travailler les questions de migrations sous l'angle social, hors du tout sécuritaire et du tout répressif ; avoir une approche transversale et multisectorielle.
- **2** Prendre l'ouverture des frontières comme un fondement d'une nouvelle gouvernance des migrations, liée aux enjeux de liberté de circulation et d'installation et de citoyenneté de résidence.
- **3** Les acteurs de cette nouvelle gouvernance ne sont pas seulement les états mais aussi les autorités locales, les associations de migrant-es, les mouvements sociaux, les universitaires, ainsi que peut-être les organisations internationales ?

Les expériences

Latine montrent

la capacité des

en Amérique

mouvements

construire des

paradigmes et

des politiques

migrations.

(Paulo Illes)

alternatives sur les

sociaux à

NOS PROPOSITIONS D'ACTION

- 1 Première priorité : Faire un travail d'éducation morale pour gagner la bataille idéologique et changer de perspective sur les questions de migrations, en mobilisant notamment les migrant-es et les mouvements sociaux pour être force de changement et pour montrer notamment que l'ouverture des frontières est une politique crédible (le média principal pour cela restant la télévision, avec le besoin d'approcher des publics auxquels nous ne sommes pas encore habituées)
- **2** Travailler à l'organisation d'une grande conférence internationale sur les migrations, avec tous les acteurs cités précédemment, en discutant à partir de notre prisme « liberté de circulation et d'installation, citoyenneté de résidence ».
- **3** Travailler à articuler les initiatives existantes, notamment au niveau local, par la création d'un réseau des villes et territoires (mais attention au fait que les élu-es changent).

En résumé, propositions pour la feuille de route

- Articuler les politiques locales et nationales d'ouverture des frontières et d'intégration des migrant-es, tout en travaillant à ce qu'elles ne créent pas des « frontières sociales invisibles ».
- Construire des espaces et des mécanismes de discussion au niveau local comme national et international, qui mettent en avant les expériences réussies de liberté de circulation et d'installation et la capacité d'intégration des migrant-es, à partir d'un travail de terrain (réseaux de territoires, conférence internationale...).
- Construire des argumentaires crédibles en faveur des migrations, et démultiplier notre capacité à les expliquer à des publics nouveaux ainsi qu'à se faire entendre des élu-es, pour faire reconnaître la migration comme un bien fondamental et une évolution structurelle du monde, échappant aux contrôles.



> © D. Vicherat - Paulo Illes



> © Almedio - Atelier 1



MIGRATIONS ET TRANSITIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Intervenant:

> Patrick TARAN,

chargé des migrations au sein du World Council of Churches, spécialiste des migrations pour le Bureau International du Travail (BIT) pendant plus de dix ans, président du Global Migration Policy Associate, co-auteur du livre Migrations économiques, cohésion sociale et développement : vers une approche intégrée.

Discutant:

> Pedro VIANNA,

économiste, poète et rédacteur en chef de la Revue Migrations - société.

EXAMINER DE MANIÈRE RATIONNELLE LES LIENS ENTRE MIGRATION ET ÉCONOMIE

Il est urgent de comprendre les faits migratoires d'un point de vue scientifique, rationnel, en tenant compte des facteurs historiques et des contextes dans lesquels ils ont lieu : Il y a aujourd'hui dans le monde 232 millions de migrant-es (personnes vivant hors de leur pays de citoyenneté d'origine depuis au moins six mois). L'OIT (Organisation internationale du travail) a calculé qu'en 2010, sur les 214 millions de migrant-s dans le monde, environ 105 millions d'entre eux/elles avaient une activité économique, soit la plupart des adultes. L'apport du travail des migrant-es à l'économie mondiale représente entre 2500 et 3000 milliards de dollars par an. En Europe, les migrant-es représentent selon les pays 10 à 20% des travailleurs/euses. Les migrations fournissent à la fois de la « force de travail », notamment là où elle peut manquer, mais aussi des compétences et de l'innovation technologique. Elles permettent aussi de compenser la démographie déclinante de nombreux pays. Il est clair que le développement ne survivra pas en Europe sans une hausse des migrations et

qu'on oublie souvent de mentionner la valeur importante des aides indirectes que les pays dits du Sud apportent ainsi aux pays dits du

Nord, par le transfert de compétences, d'éducation...

L'un des challenges lorsqu'on parle de gouvernance alternative des migrations c'est que, sans que beaucoup s'en aperçoivent, une nouvelle gouvernance des migrations s'est imposée à nous ces dernières années : une gouvernance qui partout dans le monde place la responsabilité des politiques migratoires dans les mains des ministères de l'intérieur et des institutions de contrôle alors que jusque-là elle était plutôt entre les mains des ministères du travail, des affaires sociales ou encore de la protection sociale. De plus, la seule structure existant actuellement pour discuter de ces questions au niveau mondial, le Forum Global Migrations et développement, est une structure gouvernementale tenue par les états et dont les leaders sont des représentant-es d'institutions militaires, de ministères de l'intérieur et de ministères des affaires étrangères.

Il existe un mécanisme de long terme qui cherche à influencer et réorganiser ce que les gens pensent des migrant-es et des migra-

tions, pour s'assurer que toutes et tous admettent qu'il est légitime que les travailleurs/ euses migrant-es aient moins de droits, moins d'accès aux bénéfices sociaux et moins d'accès au territoire, du moins tant qu'on n'a pas besoin d'eux/elles.

EVITER CEPENDANT LES DISCUSSIONS « ÉCONOMICISTES » AUTOUR DES MIGRATIONS

La question migratoire est avant tout une question éthique. Si on accueille quelqu'un-e c'est que cette personne a besoin d'être accueillie, et cela n'a rien à voir avec les calculs pour savoir si cela va nous apporter quelque chose ou non. Il faut dépasser cette logique de calcul, et même dépasser la notion d'étranger-ère pour passer à une logique d'une « terre maison commune » où chacun-e a le droit de vivre.

Ce combat passe notamment par la question du langage : ne plus parler par exemple d' « immigré-es de deuxième génération » à propos d'enfants né-es dans le pays d'accueil de leurs parents, puisqu'ils/elles ne sont pas des immigré-es, ou encore ne plus utiliser l'expression « pays d'accueil » au vu de l'accueil réservé aux migrant-es justement... Il faudrait envisager la publication de brochures sur les questions de langage



L'être humain a des droits, quand il se déplace, il se déplace avec ses droits.

(Pedro Vianna)



et sur les idées reçues. Ce combat passe aussi par la revendication essentielle d'un même traitement des travailleurs/euses, qu'ils/elles soient migrant-es ou nationaux/ ales, pour éviter les réactions du type « en ouvrant les frontières vous allez exercer une pression sur les salaires » et pour mettre fin à la situation sociale et économique préoccupante, voire alarmante, qui est celle des migrant-es travailleurs actuellement (problème d'accès à la sécurité sociale, aux droits du travail...), et qui pose la question d'un néo-esclavagisme. Il faut refuser tout raisonnement fondé sur l'utilitarisme de la migration, et affirmer qu'il est naturel de migrer et que chaque être humain a le droit d'être n'importe où à n'importe quel moment à condition qu'il/elle le souhaite (comme l'affirme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

Il est aussi important de savoir répondre au niveau de la polémique, comme par exemple lorsqu'à l'assertion « il y a trop d'étrangers en France » Coluche répondait par « il y a trop d'étrangers dans le monde ».

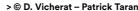
QUEL RAPPORT ENTRE MIGRATIONS ET TRANSFORMATIONS SOCIALES?

Il faut commencer par rappeler qu'il existe divers types de migrations : par exemple la France reçoit environ 65 millions de touristes par an, et ne demande de visa qu'à 2 millions d'entre eux. Il existe aussi trois grands types de représentation des migrant-es : la première date de la période keynésienne (1945-1980), elle lie le migrant à l'industrialisation et à l'urbanisation et le voit comme pouvant être intégré à travers la protection sociale, le droit et la citoyenneté nationale. Le corollaire de cette représentation est que dans la tête des gens la citoyenneté est avant tout nationale, liée à la question des frontières et à une régulation par l'Etat. Depuis 1980 cette représentation a été supplantée par la représentation néolibérale dans laquelle il n'y a plus ni citoyenneté nationale ni régulation nationale. Nous mettons nous en avant une autre proposition de développement et de transformation sociale, celle de l'accès aux droits pour toutes et tous. Il faut accepter qu'il y a des territoires et qu'il faut l'égalité des droits sur ces territoires mais qu'il faut aussi l'égalité des droits dans le monde. Il faut surtout mettre en avant ce qu'Edouard Glissant appelait les « identités multiples », qui sont le cœur de la nouvelle citoyenneté que nous défendons. Nous avons un modèle économique alternatif: l'accès aux droits pour toutes et tous.

DIX PROBLÈMES URGENTS CONCERNANT LES MIGRATIONS

- 1 Le manque de protection légale pour les migrant-es et réfugié-es.
- **2** La caractérisation explicite des migrant-es, réfugié-es et étrangers en général comme inférieurs aux citoyen-nes nationaux/ales, et méritant moins de droits et d'égalité de traitement.
- **3** La criminalisation des migrant-es et de la migration.
- **4** Le focus sur les trafics de passeurs, qui accentuent l'optique criminalisante, et le renforcement parallèle des mesures militaires et de contrôle.
- **5** La hausse de la xénophobie et de la violence vis-à-vis des migrant-es, partout dans le monde.
- **6** L'instrumentalisation des migrant-es et de la migration.
- 7 Les conditions abusives et indignes de travail et dans les relations.
- **8** La discrimination et l'exploitation systématique et structurelle des femmes migrantes.
- **9** La suppression du travail migrant et des organisations de migrant-es.
- 10 Le déni de tout accès à la protection sociale, à la santé...







> © Emmaüs International – Manifestation « Des ponts pas des murs » le vendredi 22 mai

DIX POINTS POUR ENTAMER UN PROGRAMME D'ACTION

- **1** Lutter pour la reconnaissance et la protection de tou-tes les migrant-es, par un appel à ratifier la convention sur les droits des travailleurs migrant et de leurs familles et un appel à un nouveau traité international sur les droits de tous les migrant-es.
- **2** Restaurer la primauté d'un narratif basé sur les droits, ne plus parler des migrant-es uniquement en tant qu'acteurs/trices économiques ou en tant que victimes ayant besoin de notre charité.
- **3** Décriminaliser les migrant-es et la migration.
- **4** Mener des campagnes positives et explicites contre la xénophobie, le racisme et les discriminations, travailler sur les identités multiples, gagner la bataille idéologique sur la question des migrations.
- 5 Etablir le travail décent pour les migrant-es comme un impératif global.
- **6** Encourager et soutenir la participation des migrant-es dans des associations et syndicats.
- **7** S'assurer de l'existence de lois et politiques migratoires prenant en compte les questions de genre.
- 8 Faire de la santé un droit pour toutes et tous.
- **9** Etendre à toutes et tous la sécurité sociale, pour développer une protection sociale universelle.
- 10 Soutenir l'unité familiale et le soutien familial.

Avec qui entamer ce programme au sein de la société civile?

- Les associations de migrant-es.
- Les associations de soutien aux migrant-es et aux droits civils.
- Les syndicats des travailleurs.
- Les organisations travaillant sur les migrations et le développement.
- Les organisations de femmes.
- Les organisations de défense des droits humains et de solidarité internationale.
- Les organisations de réfugié-es et de soutien aux réfugié-es.
- Les organisations travaillant auprès des enfants migrant-es.
- Les organisations environnementales.
- Les organisations de protection sociale.
- Les organisations de droit du travail.
- Les organisations confessionnelles progressistes.

En résumé, propositions pour la feuille de route

Il est urgent d'avancer vers une transformation sociale et économique de nos sociétés, basée sur l'accès aux droits pour toutes et tous, à toutes les échelles de citoyenneté possible (locale, régionale, nationale et internationale) :

- **1** Revendiquer une citoyenneté de résidence et non plus une citoyenneté basée sur la nationalité / développer l'idée d'une citoyenneté régionale et d'une citoyenneté universelle.
- **2** Initier la construction d'un réseau de villes développant des politiques sociales et économiques reposant sur les droits humains et la dignité des migrant-es.
- **3** Développer une citoyenneté mondiale prônant la défense des identités multiples dans ce monde globalisé ainsi qu'une protection sociale universelle comme outil de protection des migrant-es, voire un revenu universel.

En termes d'actions, il est urgent d'encourager une approche intégrée de la gouvernance des migrations :

- 1 Lutter pour la reconnaissance et la protection légale de tous les migrant-es.
- **2** Offrir un travail décent à tous les migrant-es comme impératif global et par ce fait appliquer les standards du droit du travail international à tou-tes les migrant-es.
- **3** Soutenir et encourager la participation des migrant-es aux organisations sociales et syndicales locales.
- **4** Étendre la sécurité sociale à tou-tes les migrant-es, pour faire respecter leur droit à la santé.
- **5** Travailler à la construction d'un nouveau traité international sur le droit des migrant-es et la citoyenneté universelle.

Gagner la bataille de l'opinion publique et déconstruire les idées reçues :

- **1** Travailler à la production d'une publication sur les questions de langage, pour favoriser la déconstruction des mots et notions.
- **2** Produire et enrichir régulièrement une publication sur les idées reçues, pour construire un contre-discours à la logique économique.
- **3** Mettre en œuvre des actions de plaidoyer auprès de chaque autorité concernée (ministères, inspections du travail...).



> © Emmaüs International – Calais, 18 décembre 2014



> © Emmaüs International – Calais, 18 décembre 2014



POUR RENOUVELER LA COHÉSION SOCIALE DANS NOS SOCIÉTÉS ?

Intervenante:

> Fatou DIOME,

auteure franco-sénégalaise, a publié de nombreux romans dont *Le Ventre de l'Atlantique* en 2003.

Discutant:

> Rafael RICARDOU,

Coordinateur du GRDR - groupe Migration Citoyenneté Développement.

COHÉSION SOCIALE, LUTTE CONTRE LE RACISME ET QUESTIONS DE LANGAGE

Le combat pour la cohésion sociale a pour corollaire la lutte contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et de discrimination. Mais pour cela nous devons nous interroger sur le sens des mots : déconstruire la sémantique pour réactualiser les représentations qu'on se fait de l' « autre ». Le mot « intégration » doit continuellement être interrogé car « pour intégrer il faut désintégrer quelque chose, lui enlever ses différences ». L'utilisation des mots au quotidien n'est pas anodine : une personne venant d'Afrique est appelée « immigrée », un européen s'installant en Afrique est appelé « expatrié », alors qu'ils sont tous les deux expatrié-es et migrant-es. Ce qui marginalise et exclut le plus ce sont les petits détails de la vie quotidienne : ceux qui relèvent des codes et des comportements culturels, mais aussi l'utilisation d'un langage particulier pour désigner l'autre que l'on infantilise, déresponsabilise et dénigre.

Un des bienfaits de la « mondialisation » c'est que les gens bougent, les représentations évoluent, des mélanges de culture se créent (métissage). Avec la mondialisation, les populations immigrées ne sont plus immigrées. L'Europe est obligée de se vivre multiple et multicolore.

PROPOSITIONS

Pour déconstruire les représentations sociales qui nous gouvernent, lutter contre les discriminations et faciliter l'intégration des personnes étrangères, il faut :

- Encourager la réciprocité du regard sur l'autre et faire évoluer les représentations que nous avons de l'autre. Travailler à la fois sur les représentations, les perceptions, les stéréotypes, les préjugés.
- Favoriser la rencontre et le dialogue respectueux comme outils indispensables pour l'intégration (l'exemple de la fête des voisins est à amplifier).
- Renforcer l'idée que l'intégration c'est à la fois des droits et des devoirs qu'il faut accomplir.
- Combattre l'idée qu'intégrer quelqu'un serait le traiter comme un-e enfant à qui on pardonne tout. C'est au contraire exiger de cette personne le meilleur, à la hauteur de ce que l'on exige de soi-même.
- S'ouvrir à la rencontre interculturelle tout en valorisant ses propres racines.
- Améliorer l'utilisation de notre vocabulaire et de notre langue : utiliser les bons mots, au bon moment, pour ne pas discriminer et détourner la question de l'immigration.
- Encourager les voyages et les échanges scolaires entre l'Afrique et l'Europe.

INTÉGRATION ET MULTICULTURALITÉ

Les représentations que l'on se fait ici en Europe des Africains au sens large sont péjoratives et se sont davantage crispées avec le temps. Le terme même d'« intégration » est à l'origine de la construction d'une série de représentations dans les politiques publiques en France qui ont contribué à définir une place assignée à l'immigration. Le contexte social en France ne permet pas de penser la citoyenneté dans une multiculturalité, mais la lie exclusivement à la nationalité. On demande aux individus de gommer toute appartenance à des traditions familiales et/ou culturelles. Le paradoxe, c'est qu'on leur demande de ne pas rappeler leurs origines



Je me sens noire dans les yeux qui me regardent.
Je ressens des doutes sur mon intégration car ce sont les autres qui me rappellent toujours mes différences.
(Fatou Diome)



alors que dans les faits on leur rappelle sans cesse qu'ils viennent d'ailleurs. L'intégration n'est pourtant possible qu'à partir du moment où la personne venue d'ailleurs va se sentir traitée comme les autres.

Travailler pour *l'intégration* implique d'apprendre aux jeunes à revendiquer ce qu'ils sont depuis ici et non pas depuis ce qu'ils fantasment. (Fatou Diome)

Selon la Cour des Comptes, les moyens consacrés à la maîtrise des flux migratoires (gestion et répression) sont nettement supérieurs aux moyens mis en place pour déve-

> lopper les politiques d'intégration. Nous sommes actuellement dans le cadre d'une politique d'immigration choisie (via le contrat d'accueil et d'intégration, CAI) basée sur la suspicion : les preuves de son intégration à la société française sont à apporter par le/ la migrant-e. A cela s'ajoute la construction d'un nouveau paradigme où l'on ne parle plus d'égalité des droits mais d'égalité des chances : on fait la promotion de la diversité néolibérale plutôt que la promotion de l'égalité des droits.

> La question de la mixité dans les zones urbaines est essentielle pour éviter de renvoyer les communautés les unes contre les autres. En novembre 2011, selon l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, 52 % des habitants vivant dans les 751 zones urbaines sensibles (ZUS) de France sont issues de l'immigration, et ce chiffre atteint 64 % à Paris. L'aménagement de l'espace joue aussi un rôle déterminant dans le vivre ensemble.

> L'intégration passe aussi par la culture : adhérer à une culture, maîtriser l'outil de la langue est essentiel. Mais faire de la maîtrise de la langue l'unique condition d'appartenance est erroné et despotique. Le vivre ensemble n'est ni un état figé ni un modèle utopique : tant qu'il y aura des communautés humaines vivantes, il y aura toujours des conflits. Le vivre ensemble implique de fait une cohésion sociale qui découle d'un véritable besoin de recomposer ensemble différentes formes de solidarités. La place de l'école comme lieu de socialisation est essentielle dans

l'apprentissage du respect, de l'égalité et du vivre ensemble. L'école est aussi un lieu privilégié pour diffuser les valeurs de la cohésion sociale.

L'utilisation ethnique du vivre ensemble, ayant recours à une banalisation des catégories dites ethniques et pratiquée largement par les politiques, est problématique car elle provoque des glissements sémantiques. L'exemple de la marche des « Beurs » en 1984 est une catégorisation ethnique, sachant qu'elle avait pour mot d'ordre « Être respecté comme tous les citoyens ». Et cet exemple nous ramène aux guestions de langage, puisque les jeunes de cette marche disaient : « on ne veut pas être tolérés, on veut être respectés en tant que citoyens français et on a les mêmes droits que tout le monde ». Il s'agit là aussi de bannir certains mots (tolérance) pour en favoriser d'autres (respect), et de lutter contre l'usage banalisé des catégories ethniques.

PROPOSITIONS

- > Repenser une citoyenneté au niveau européen et transnational qui puisse dépasser le modèle historique de la citoyenneté telle qu'elle s'est construite au ni-
- Repenser l'interculturalité en tant que rencontre des communautés, métissage des sociétés et mécanisme pouvant favoriser ces échanges entre cultures.
- Trouver les mécanismes pouvant lever les discriminations qui pèsent sur l'insertion socio-économique et l'accès à l'espace public et aux droits.
- > Il faut penser aujourd'hui à des politiques de rattrapage, de correction des inégalités de droits et de traitement dans un contexte français difficile où l'on n'a

pratiquement pas de condamnations pénales sur la question des discriminations.

- Il faudrait donc en premier lieu faire valoir le droit positif que nous possédons.
- Lutter contre toutes les formes de ségrégation spatiale favoriser la mixité sociale dans les quartiers en y aménageant des espaces, pour enrichir les politiques de la ville de cette diversité en la mettant en avant comme un atout égalitaire sociétal.
- > Il faut promouvoir un rapport décomplexé à la langue pour favoriser l'intégration.
- > Il faut désormais abandonner les discussions trop dogmatiques, et ne pas rejeter l'autre du fait de sa différence de pratiques culturelles : soyons beaucoup plus pragmatiques dans la façon d'aborder les pratiques culturelles et religieuses, faisons la distinction entre pratiques culturelles et pratiques
- > Il faut travailler ensemble à développer des pratiques simples et porteuses de cohésion sociale telles que la participation à des ateliers de cuisine multiculturelles.
- Il faut revenir à nos fondamentaux, comme l'égalité devant les droits, pour resituer aujourd'hui les modalités de notre action. Nous devons travailler aussi sur le champ des institutions publiques car elles ont tendance à créer des catégories et à exercer une bienveillance paternaliste qui traduit des lois scélérates liées à l'histoire coloniale.



Discriminer veut dire discerner. L'individu, pour se construire, a besoin de faire des catégories. Le problème est d'en faire des catégories supérieures à d'autres.

(Rafael Ricardou)



> © D. Vicherat

Actes de la Rencontre Internationale, 22 et 23 mai 2015 \ 39 38 / Pour une gouvernance alternative des migrations





> © Emmaüs International – Manifestation « Des ponts pas des murs » le vendredi 22 mai

Atelier 4

MIGRATIONS, CRISES, GUERRES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Intervenant:

> François MANCEBO,

professeur des universités sur les questions d'aménagement et de durabilité, directeur de l'IATEUR (Institut d'Aménagement des Territoires d'Environnement et d'Urbanisme de Reims), de l'IRCS (International Research Center on Sustainability).

DÉPLACÉ-ES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE QUESTION D'ACTUALITÉ

Les phénomènes de changements climatiques et environnementaux induisent un certain nombre de questions en matière de déplacements de populations, de mobilité forcée. Il en est de même avec certains enjeux géopolitiques créés par les crises, les guerres, les accaparements de terre, les diminutions de ressources naturelles par

diverses activités industrielles, etc., mais fondamentalement, c'est aujourd'hui la question des migrations climatiques qui prend une ampleur nouvelle. Sur ce sujet, de par l'absence de statut juridique clair, tout peut être dit actuellement. Les autorités publiques nationales et internationales n'ont pas encore un cadre de référence juridique. Mais le phénomène lui-même et les réalités existent, que ce soit à travers les catastrophes naturelles de ces dernières années ou à travers les dégradations progressives de l'environnement dans différentes zones du monde. Une approche critique de la question est nécessaire, pour éviter les simplifications à l'extrême.

Les questions climatiques induisent beaucoup de choses, soit parce que les dégradations environnementales ou climatiques sont les conséquences de tensions politiques, guerres, grands travaux hydriques, miniers ou autres, soit parce qu'elles en sont la cause (tensions liées au manque de ressources...). Mais ces questions climatiques ont cependant actuellement tendance à occulter le reste des problèmes.



Le climat occupe beaucoup trop le terrain, il y a plein d'autres choses à prendre en compte. (François Mancebo)

Les Nations Unies prennent désormais en compte la question du statut de ces déplacé-es environnementaux, car plusieurs états l'ont porté au débat. Il n'y a actuellement pas de statut juridique précis pour ces types de population. Et qui dit absence de statut dit absence de caractérisation claire, base sur laquelle un consensus juridique et politique est possible. Le débat se pose aujourd'hui, notamment à l'échelle mondiale, d'arriver à un consensus qui puisse déboucher sur un certain nombre de classifications, normées, claires, acceptées par toutes et tous.

DÉPLACÉ-ES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : CONSTATS ET ENJEUX

Un premier constat doit être posé : Les notions de réfugié-e/migrant-es climatiques ou environnementaux sont difficiles à imaginer, d'abord parce que ces déplacements se font souvent sur des distances faibles, ensuite parce que les personnes qui partent n'ont elles-mêmes pas toujours conscience des raisons exactes de leur départ. Et les contraintes environnementales arrivent rarement en tête dans les discours des migrant-es sur les raisons de leur départ, même lorsque leur région d'origine a vécu de manière évidente des dégradations environnementales. Les trois quarts des déplacements dus à des contraintes environnementales nouvelles ou des catastrophes ne sont pas transfrontaliers et ne se font pas sur de grandes distances. Aussi, aux termes « réfugié-es » ou « migrant-es » il faut préférer le terme « déplacé-es environnementaux ».

Un deuxième constat est qu'il y a certes des déplacé-es environnementaux, et la situation dans un certain nombre de régions est grave et va très certainement empirer, mais les déplacements du fait de contraintes environnementales ne sont pas nouveaux, et existent depuis la Préhistoire. Nous ne découvrons donc pas un phénomène nouveau, mais nous sommes dans une situation qui est rendue difficilement tolérable dans un univers ayant tendance à se rigidifier et à se fermer. La question est alors de savoir comment nos sociétés sont prêtes à recevoir ou non ces personnes déplacées. L'ac-

cueil des réfugié-es est déficitaire dans nos sociétés. Il y a toujours eu des déplacé-es environnementaux mais à la fois le phénomène s'amplifie avec les crises environnementales actuelles tandis que la tolérance de nos sociétés envers ces déplacé-es a beaucoup diminué car elles se ferment aux migrant-es.



D'après
Condoleezza
Rice, le tsunami
qui a touché
l'Indonésie était
une 'wonderful
opportunity to
make business'
(« une merveilleuse
opportunité pour
les affaires ».)
(François Mancebo)

Troisième constat : il n'y a d'environnement que s'îl y a des personnes environnées, et la contrainte environnementale est perçue d'une manière extrêmement différente selon les populations concernées. On parle là de perception des écosystèmes et non

des écosystèmes eux-mêmes, et toutes les sociétés n'ont pas la même capacité d'adaptation face au changement climatique ou aux catastrophes naturelles, certaines sociétés sont plus résilientes que d'autres.

Ces constats permettent de poser trois éléments d'enjeux majeurs :

Le premier enjeu est l'importance de l'appropriation par les populations locales de leurs propres environnements. Si nous n'écoutons pas comment les sociétés elles-mêmes prennent en charge et s'adaptent à leurs environnements, nous allons au-devant de gros problèmes parce que l'on contribue, sous prétexte d'aider, à déstructurer complètement des sociétés. Cette aide extérieure apportée à des sociétés pour qu'elles s'adaptent peut mener à leur déstructuration car elle les empêche de mettre en place leurs propres solutions d'adaptation. Les sociétés autochtones ne se font en outre pas toujours entendre auprès de leurs autorités politiques sur les questions environnementales les concernant.

Le deuxième est l'importance de développer les capabilités des populations en question, au sens où l'entend Amartya Sen. Il nous faut donner la capacité matérielle, juridique, économique et culturelle aux populations de s'emparer des choses qui sont importantes sur le plan environnemental.

Enfin, le troisième est de savoir : est-ce que les gens veulent partir ou pas ? Si l'on parle de déplacé-es on parle de gens qui sont déjà partis. Il faudrait aussi développer des politiques d'adaptation et de mutualisation des forces, afin de prendre en charge en amont les possibilités de maintien de population sur place. Développer des politiques qui anticipent les évènements au lieu de traiter les dégâts une fois qu'ils sont là. De la même manière, il faut poser la question de savoir si le retour est souhaité, possible ou non.

La question des temporalités n'est quant à elle pas suffisamment posée : il y a des migrations rapides et des migrations lentes et on ne peut pas prendre en compte de la même manière des personnes qui sont affectées par un tsunami ou par un ouragan et des personnes qui sont confrontées à une avancée lente du désert et qui se déplacent lentement pour échapper à ce genre de contrainte.

Aujourd'hui, les multinationales ont plus de pouvoir que les Etats. A qui les ONG doivent-elles désormais s'adresser ? Aux multinationales plutôt qu'aux Etats ?

LES RISQUES D'INSTRUMENTALISATION DE LA NOTION DE DÉPLACÉ-ES ENVIRONNEMENTAUX

Il faut faire attention à l'instrumentalisation, aux effets d'opportunités que l'on peut avoir autour des questions de déplacé-es environnementaux : La survenue d'une catastrophe climatique ou environnementale peut être utilisée comme justification par les gouvernements pour utiliser de façon abusive des aides publiques ou d'urgence destinées à d'autres fins. On voit bien comment les gouvernements des pays concernés essayent d'utiliser la question du changement climatique pour capter des fonds, attirer l'attention et donc obtenir un certain nombre d'avantages qui ne sont pas forcément justifiés par une menace, largement exagérée en tout cas dans le moment où elle va arriver.

Rappelons aussi que pour certain-es les catastrophes sont un moyen de faire du business. Ces catastrophes peuvent en effet profiter aux intérêts publics ou privés qui peuvent par exemple changer la structure sociale de la ville en ne reconstruisant pas les logements sociaux qui existaient avant la catastrophe (voir notamment le cas de la Nouvelle-Orléans après le passage de l'ouragan Katrina).

Enfin, certaines populations, comme les Peuls, sont nomades et se déplacent en fonction de leurs besoins. Elles sont très dépendantes de l'environnement et l'utilisation de la catégorie de déplacé-es environnementaux à leur encontre peut conduire à leur sédentarisation forcée.

PROPOSITIONS

- Analyser avec précision les raisons des déplacements des personnes pour y apporter une meilleure réponse. Par exemple : l'avancée du Sahara remonte aux années 1970. Auparavant les populations locales parvenaient à s'adapter. Si elles se déplacent aujourd'hui, ce n'est pas uniquement lié à la désertification, mais parce que dorénavant c'est une zone de conflit.
- > Envisager les politiques migratoires dans l'ensemble des politiques publiques.
- Donner les moyens aux populations locales d'exprimer et de mettre en œuvre leurs propres solutions pour éviter les dégradations environnementales, causes de leur déplacement.
- Au niveau international, œuvrer pour que la convention 169 de l'OIT ne repose pas uniquement sur la notion de consultation, pour y intégrer la notion de co-construction.
- Prendre en compte les différentes temporalités et ne pas considérer les migrant-es comme un ensemble homogène. Intégrer la question du « droit au retour » dans notre réflexion, en faisant attention à sa définition (ne pas confondre par exemple avec les peuples qui revendiquent le droit au retour sur leurs terres ancestrales).
- Lutter pour la mise en place d'une taxe globale sur les émissions de CO2 à destination des sociétés ayant besoin de ressources pour s'adapter ou pour les migrant-es (fiscaliser les compagnies aériennes et les transports internationaux par exemple).
- Se préparer à l'accueil des réfugié-es et des déplacé-es : par exemple, créer des lieux d'accueil décents dans les grandes villes pour éviter que des migrant-es ne se retrouvent dans des bidonvilles.
- > Changer les perceptions des citoyen-nes sur les migrant-es : travailler avec les médias et l'éducation nationale.
- Travailler avec les communautés locales pour être en capacité d'agir avant que les catastrophes n'arrivent, travailler à une anticipation en terme de co-construction avec la population locale.

Plénière

POUR UNE GOUVERNANCE ALTERNATIVE DES MIGRATIONS

Comment se projeter vers l'avenir ? Les résultats des tables rondes et des ateliers de cette rencontre internationale "Pour une gouvernance alternative des migrations" dégagent, certes sur des échelles différentes, des éléments de réflexions et de propositions, susceptibles de fonder la constitution d'une feuille de route de mobilisations et d'actions de plaidoyer pour les acteurs de société civile que nous sommes.

Sur la base de valeurs et visions communes et en lien avec les acteurs identifiés à l'intérieur et à l'extérieur des organisations de migrant-es, nous pourrons mener à bien les pistes d'actions émergeant de cette rencontre afin de contribuer à mettre en œuvre une gouvernance alternative des migrations.

LES PRINCIPES ET VISIONS PARTAGÉ-ES POUR UNE GOUVERNANCE ALTERNATIVE DES MIGRATIONS

- > Une bonne mondialisation est une mondialisation inclusive, déterritorialisée et qui favorise l'interdépendance et la solidarité.
- Il faut adopter une approche transversale et multisectorielle : intégrer la question migratoire à l'élaboration des politiques publiques nationales et internationales. Il est nécessaire d'anticiper les besoins, de s'inscrire dans un processus de co-construction avec les populations migrantes pour valoriser leur mode de vie, de développer une dynamique de reconnaissance de l'altérité. Il faut enfin travailler sur différentes échelles, en partant notamment des expériences locales.
- Les libertés de circulation et d'installation des personnes sont intrinsèquement liées et indissociables de la citoyenneté de résidence. Leur mise en œuvre ne provoquerait pas d'afflux massifs de migrant-es dans une zone ou une autre mais favoriserait au contraire une circulation accrue. Les politiques publiques d'intégration qui appliquent ces deux libertés doivent se construire avec la participation des citoyen-nes et doivent dépasser le cadre strictement national, sans pour autant prôner un repli régional ou local, pour lutter contre les frontières sociales « invisibles ».
- Il n'y a pas d'alternative à l'ouverture des frontières. Une approche sécuritaire et managériale des flux migratoires, telle qu'elle est actuellement mise en œuvre dans le monde, est non seulement inefficace mais a des conséquences souvent dramatiques pour les Droits Humains. Il nous faut donc repenser les migrations sous l'angle social et non sécuritaire et gestionnaire.
- Les migrations constituent un système international bénéfique pour les pays d'accueil, pour les pays d'origine et pour les migrant-es.
- ▶ Il faut fonder les politiques migratoires sur une approche par les droits objectifs (Droits Humains) et subjectifs (droit à l'enracinement), indépendamment de la question économique. Il faut en outre créer un socle de protection sociale universelle.

LES ACTEURS IDENTIFIÉS : FAIRE ALLIANCE POUR UNE GOUVERNANCE ALTERNATIVE DES MIGRATIONS

Outre les Etats et leurs ministères, qui ont actuellement la mainmise sur les politiques migratoires, un certain nombre d'acteurs peuvent être identifiés :

- Les autorités locales.
- Les organisations de la société civile et en particulier les réseaux de migrant-es (diasporas...).
- Les universitaires et chercheurs/euses.
- Les organisations internationales : ONU, BIT...
- Les populations locales et autochtones.
- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Les syndicats, les instances d'inspection du travail ou équivalentes.

Pour chacun de ces acteurs, se pose la question de la stratégie à développer et des personnes à qui s'adresser.

LES ACTIONS À DÉVELOPPER

Coordonner les diverses actions, à tous les niveaux

- > Créer un réseau des villes et des territoires agissant en faveur des migrant-es, à intégrer dans une démarche à la fois locale, régionale, nationale et internationale afin notamment de prendre en compte les risques liés aux changements de mandature politique.
- > Constituer des espaces de participation pour les migrant-es.
- Développer une coordination entre acteurs travaillant sur les migrations.
- Travailler à articuler les actions locales pour mieux influencer notre plaidoyer international.

Renforcer nos revendications au niveau international

- Poursuivre la ratification par l'ensemble des Etats de la convention 143 de l'OIT sur les travailleurs migrants et leur famille, ainsi que lutter pour son respect effectif.
- Mettre en œuvre des dispositifs temporaires d'accueil prenant en compte le droit d'installation/le droit au retour.
- ldentifier de nouveaux moyens de financement de dispositifs d'accueil.
- > Elaborer des recensements propres, des bases de données citoyennes en dehors des chiffres officiels des Nations Unies.
- > Convoquer une conférence internationale sur les migrations.
- >> Promouvoir un nouveau traité international pour une citoyenneté mondiale.

Construire une éducation morale à la transnationalité, basée sur le respect et l'altérité

- ➤ Gagner en crédibilité argumentaire sur la liberté de circulation et d'installation des personnes, en développant notamment des alliances avec le monde universitaire
- > Créer des ponts et des alliances vers les secteurs en dehors de nos réseaux militants, aller discuter avec des gens d'autres bords politiques notamment, avec les acteurs éducatifs (ministères), avec la presse alternative.
- Recenser les bonnes pratiques et déconstruire l'idéologie dominante.
- Promouvoir et élaborer de nouveaux mots pour se débarrasser des connotations négatives liées à la migration.
- Déconstruire les messages et le langage véhiculés par les décideurs et les interpeller, avec notamment une publication centrée sur les préjugés et les questions de langage lié-es à la migration.

Remerciements

Le CCFD-Terre Solidaire et l'O.C.U. tiennent à remercier suite à cette rencontre internationale :

Les organisations Espacio Sin Fronteras, Alternative Espaces Citoyens et le Center for Migrant Advocacy pour leur soutien dans l'organisation et le bon déroulement de cet évènement,

L'ensemble des intervenant-es de cette rencontre,

Le comité de pilotage, composé de Assane Ba, Thomas Bodelet, Coralie Chabbert, Samira Chahboune, David Flacher, Nina Marx, Stéphane Melchiorri, Myriam Michel, Elsa Olaizola, Nathalie Peré-Marzano, Emmanuel Poilane, Franck Pupunat, Jean Rousseau, Marion Veber,

Tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de l'ensemble, et notamment les équipes de traducteurs/trices-interprètes,

La société Almedio Consultores pour leur travail de prise de note, de synthèse et d'analyse pendant et après la rencontre,

La société Singo Systems pour avoir assuré la technique pour les traductions simultanées,

Raphaël Levionnois pour les captations audio et vidéo de l'ensemble de la rencontre,

La société Ideal VerbaTeam pour le travail de retranscription des captations audios,

La Maison de l'Amérique Latine pour avoir accueilli l'évènement,

Et enfin l'ensemble des participant-es, qu'ils/elles soient individuel-les ou représentant-es d'associations.

Actes de la Rencontre Internationale, 22 et 23 mai 2015 \ 49



> © Almedio – remise de Passeport de citoyenneté universelle à Rogério Sottili



> © Almedio – remise de Passeport de citoyenneté universelle à Gus Massiah



> © Almedio – remise de Passeport de citoyenneté universelle à Titouan Lamazou



> @ Emmaüs International – Manifestation « Des ponts pas des murs » le vendredi 22 mai



> © Emmaüs International

LES ORGANISATIONS À L'INITIATIVE DE LA RENCONTRE INTERNATIONALE

CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire, organisation de solidarité internationale de plus de cinquante ans, a fait des enjeux de migrations internationales l'une de ses priorités dans son combat pour la solidarité et un développement juste et équitable.

Le CCFD-Terre Solidaire considère que la mobilité humaine ne doit plus être regardée comme un élément perturbateur de la société qui remet en cause le pouvoir politique et les identités nationales. Elle doit au contraire être acceptée, valorisée comme une richesse, voire préservée tant au plan culturel qu'économique ou social. Le monde d'aujourd'hui est en effet devenu interdépendant et multipolaire. L'ensemble des Etats doit pouvoir s'entendre sur des solutions globales et des règles partagées qui permettent de rompre avec le bilatéralisme systématique, voire l'unilatéralisme en matière de prise de décision sur les migrations. Un regard unilatéral n'est plus compatible avec la complexité des migrations en tant que phénomène humain qui garde une nature profondément sociale et transnationale. Le système de gouvernance actuel n'est pas en mesure de gérer les migrations de facon respectueuse des droits des migrant-es. Non seulement le droit à la mobilité est bafoué, mais le droit fondamental de chaque être humain à vivre dignement et à concourir à son développement est nié. Les choix et les positionnements de la société civile et ne sont pas pris en compte et les organes de gestion régionaux et onusiens ne sont pas associés aux processus de décisions politiques. Une telle vision n'est donc ni viable, ni porteuse d'avenir et surtout n'est pas efficace pour la stabilité et le développement de nos sociétés. Il faut aujourd'hui faire place et droit à d'autres regards et d'autres approches possibles, aussi légitimes que ceux des acteurs porteurs de la seule souveraineté étatique. Des acteurs non gouvernementaux devraient pouvoir participer de façon active, constructive et conjointe aux choix de politiques migratoires et au partage des responsabilités. L'idée d'une nouvelle gouvernance mondiale de la mobilité des personnes est une approche devenue récurrente ces dernières années. Elle semble pertinente comme outil de construction de la marche du monde dans différents secteurs du développement social et humain et pour divers acteurs politiques-clés. Elle apparait comme une alternative possible à la vision sécuritaire sclérosée et inefficace mise en œuvre dans plusieurs zones du monde, notamment aux frontières de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique.

Le CCFD-Terre Solidaire est aussi convaincu que la société civile doit trouver sa voie pour proposer et construire cette alternative, que sa prise de parole doit être entendue. Le travail développé dans différents espaces géographiques avec des partenaires de tous horizons l'a

amené à renforcer ses convictions sur l'importance d'un cadre commun de réflexions et de prises de décision dans le respect des droits fondamentaux des migrant-es et de leur développement en tant que citoyen-nes et acteurs/trices de développement. Dans cette démarche, le CCFD-Terre Solidaire apporte ainsi son expérience internationale de cinquante ans, son engagement de terrain et d'accompagnement de processus migratoires régionaux dans diverses zones du monde. C'est ce qui lui permet aujourd'hui de pouvoir affirmer que les migrations doivent être pensées autrement et qu'une gouvernance alternative des migrations est possible et urgente.

Organisation pour une Citoyenneté Universelle (O.C.U.)

Dans toutes les régions du monde, les migrations ont contribué au développement social, culturel et économique des peuples et des sociétés. À l'heure actuelle, les politiques en matière de migrations se caractérisent par l'intensification des contrôles et un recul général de la protection des droits humains. Il apparaît dès lors nécessaire de penser les migrations dans une perspective nouvelle, de dépasser les peurs qui reposent sur des idées

L'Organisation pour une Citoyenneté Universelle prend sa source dans la lutte pour les droits humains, et notamment pour les droits des migrant-es, menée par ses trois organisations fondatrices. Depuis 2011, ce projet a été partagé dans le cadre des Forums Sociaux Mondiaux, réunissant des acteurs et mouvements citoyens du monde entier, pour aboutir à la création officielle de l'O.C.U. en février 2013. Impulsée par Emmaüs International, le Mouvement Utopia et France Libertés, cette initiative s'inscrit dans la perspective de construction d'un nouvel espace politique mondial autour de peuples ou d'Etats partageant une ambition, des valeurs et des principes communs, dont celui de l'existence possible d'une citoyenneté universelle. Le lancement officiel de l'O.C.U s'est fait à l'Unesco en mai 2013, lors d'un séminaire qui a réuni plus de 400 participant-es de tous horizons et qui a produit l'Appel du 23 mai. Les fondateurs de l'O.C.U. étaient à cette occasion entourés de grands témoins - parmi lesquels Christiane Hessel (épouse de Stéphane Hessel), Taslima Nasreen, Anne Hidalgo, Carlos Jativa, Riccardo Petrella, Albert Tévoediré, Tiken Jah Fakoly, Adolfo Kaminsky, Florence Arthaud, Oliviero Toscani, Reza Deghati, Rona Hartner... - pour affirmer que, dans un contexte de mondialisation et de mobilité croissante, la liberté de circulation et d'installation des personnes est le seul horizon crédible et réaliste pour répondre aux aspirations de développement portées par l'humanité.

Espacio Sin Fronteras

Créé en 2007, le réseau Espacio Sin Fronteras entend être un espace de réflexion et d'analyse des acteurs de société civile des différents pays d'Amérique du Sud sur la question des migrations. Le Réseau a été formalisé en avril 2008 grâce à l'initiative des immigré-es et des organisations qui entendent être partie prenante de la construction d'une citoyenneté régionale sud-américaine. Le Réseau ESF est composé d'un ensemble d'organisations et de réseaux nationaux dans divers pays d'Amérique du Sud, engagés dans la promotion des droits humains des immigré-es. Le principal objectif est de faire des propositions qui contribuent à la construction des politiques migratoires dans la région, prenant en compte la perspective des droits humains et l'intégration régionale. Le réseau s'adresse notamment au MERCO-SUR, à l'UNASUR, etc. Le réseau Espacio Sin Fronteras se mobilise pour lutter contre les formes d'expulsion et de xénophobie dans la région et pousse à la construction d'une approche régionale de la question. L'étude sur les politiques menées par chaque pays de la région a été officiellement présentée devant les autorités publiques et les médias en juin 2013. Cette étude a donné lieu en 2014 au démarrage du travail de plaidoyer au niveau des instances régionales pour la construction d'une gouvernance régionale des migrations dans la région.

Enfin, le réseau ESF agit dans le cadre du conseil international du Forum Social Mondial sur les Migrations, dont il est membre.

Alternative Espaces Citoyens

Alternative Espaces Citoyens est le membre nigérien de la fédération Alternatives International. Alternative Espaces Citoyens est engagé depuis 2007 dans un travail de sensibilisation et d'information de l'opinion publique sur les questions de migrations. Acteur expérimenté de la société civile nigérienne, engagé au plan national et international dans la dynamique des forums sociaux et des mobilisations collectives, l'association Forum Alternative Espaces Citoyens s'engage depuis plusieurs années dans des actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'interpellation publique sur la question des départs des jeunes migrant-es vers le Maghreb. Cette association effectue un travail de communication pour sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrant-es. Devant la prise de conscience générale que les migrations au

Niger doivent être discutées et faire l'objet d'une politique publique renouvelée, Alternative Espaces Citoyens renforce son travail de plaidoyer et de négociation avec le gouvernement nigérien pour construire une politique migratoire respectueuse des droits des migrant-es. Enfin, Alternative Espace Citoyens s'est lancée dans une campagne de plaidoyer sur les protocoles de libre-circulation de la CEDEAO. Plusieurs discussions sont en cours dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA pour constater que le protocole sur la libre-circulation des personnes n'est pas suffisamment appliqué.

Center For Migrant Advocacy

Le Center for Migrant Advocacy travaille à la protection et à la promotion des droits et de la dignité des travailleurs/euses migrant-es philippin-nes à travers des actions de plaidoyer et d'assistance aux migrant-es en détresse. Au plan national, l'association porte son plaidoyer auprès des décideurs/euses politiques, du Congrès, des agences de recrutement et des services diplomatiques des Philippin-nes de l'extérieur. Le Center for Migrant Advocacy porte également un travail de plaidoyer au niveau régional (POEA, ASEAN, Dialogue d'Abu Dhabi, etc.). Ce travail de plaidoyer est alimenté par un travail d'informations et de constitutions de savoirs permanents sur la situation des migrant-es philippin-nes dans les pays d'accueil au Moyen-Orient et à travers le monde.

CMA est également très présent sur les questions des conventions internationales, notamment la question de la convention des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs/euses migrant-es, comme outil pour la construction d'une gouvernance alternative des migrations. Le Centre s'est notamment impliqué dans la rédaction du rapport alternatif de la société civile en 2013 et est à l'initiative de tout un travail de concertation avec le gouvernement philippin sur cette question.

CMA continue également à participer et à s'engager de manière critique dans les processus du Forum mondial sur la migration et le développement et dans le deuxième Dialogue de Haut-Niveau. CMA était un membre actif du comité organisateur philippin du cinquième Forum social mondial sur les migrations en 2012.

LISTE DES INTERVENANT-ES

Bertrand Badie Hassane Boukar Damien Carême Fatou Diome

François Gemenne

Paulo Illes

François Mancebo

André Mangu

Gus Massiah

Jorge Muñoz

Malu Padilla

Rafael Ricardou

Claire Rodier

Ellene Sana

Rogério Sottili Patrick Taran

Pedro Vianna

Catherine Wihtol de Wenden

LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES

ACAT

Ambassade du Brésil

AFVS

Amoureux au ban public

ANAFE

Apiced

Association des Femmes Migrantes de Philippines

Catred

CIEMI

Cimade

Collectif Haïti France

Collectif Sans-Papiers / DIEL

CRID

Fasti

Femmes de la terre

FORIM

FSU

GISTI

GMPA

GRDR

Médecins du Monde

Migreurop

Mouvement Emmaüs

PASTT

RESF

Ville de Sao Paulo

Sciences Po

Secours Catholique

Secours Islamique de France

Solidaires



